



Le Saint-Siège

**ADDRESS OF HIS HOLINESS JOHN PAUL II
TO H.E. Mr. NOH YOUNG PARK
NEW AMBASSADOR OF KOREA TO THE HOLY SEE***

Monday, 22 February 1993

1. C'est avec un grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui au Vatican, et que j'accepte vos Lettres, par lesquelles vous êtes accrédité comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Corée. Cela représente une excellente occasion de réaffirmer l'existence de liens amicaux de coopération entre votre pays et le Saint-Siège, des liens fermement consolidés depuis l'établissement des relations diplomatiques, il y a trente ans. Je vous suis reconnaissant pour le salut que vous m'apportez de la part de Son Excellence le Président Roh Tae Woo, auquel j'adresse mes meilleurs vœux et à qui je renouvelle l'assurance de mes prières pour que règnent la paix et l'harmonie parmi le peuple coréen.

2. Votre Excellence m'a fait part des deux questions qui préoccupent vivement vos concitoyens, et qui sont très importantes pour tous ceux qui s'intéressent aux développements des problèmes internationaux. Ces questions sont en rapport avec la nécessité de vaincre la division entre Nord et Sud dans votre pays, et de créer des conditions capables d'assurer une paix stable dans cette région du globe. Ces deux réalités sont profondément liées entre elles, puisque, dans un monde toujours plus interdépendant, ce qui se produit dans une région ou un pays a des répercussions bien au-delà de ses frontières. L'Asie du Nord-Est est une zone sensible et, bien qu'il soit vrai que ces dernières années beaucoup de menaces pour la paix à un niveau global aient été supprimées ou grandement diminuées, la stabilité future n'en demeure pas moins incertaine. La communauté internationale doit développer toujours davantage des garanties sûres de relations équitables et harmonieuses entre les peuples et les États, dont les fondations ont déjà été posées de façon substantielle dans de nombreux Accords internationaux qui doivent être acceptés par tous, et dont la réalisation devrait être vérifiable par l'opinion publique.

3. En observateur attentif des événements du monde, le Saint-Siège est encouragé par la prise de conscience croissante chez les individus et dans de larges tranches de l'opinion publique mondiale de la relation intrinsèque qui existe entre paix et respect pour les droits humains. Il y a presque vingt-cinq ans, mon Prédécesseur, le Pape Paul VI, écrivait: «la Paix et Droit sont réciproquement cause et effet, l'une de l'autre: la Paix favorise le Droit, et le Droit à son tour favorise la Paix» (Message pour la Journée mondiale de la Paix, 1er janvier 1969). Là où il y a une claire compréhension de la valeur de chaque être humain, avec une garantie analogue et juridique de respect des droits fondamentaux et des libertés, la justice et l'honnêteté deviennent des critères du comportement humain à tous les niveaux, y compris au niveau des politiques nationale et internationale. Dans cette acception, la paix n'est pas seulement l'absence de conflits ou l'impasse provoquée par l'équilibre des forces opposées. Elle est une convergence d'esprit, surtout en ce qui concerne ce qui peut et doit être fait pour le développement des peuples et le progrès véritable de la civilisation. Le Pape Paul VI l'indiquait: "La Paix doit d'abord être présente dans les esprits des hommes, pour qu'elle puisse ensuite se retrouver dans les événements humains".

Par conséquent, tous ceux qui aiment la paix se réjouissent des contacts toujours plus fréquents à haut niveau entre les Corée du Nord et du Sud, et je suis en accord complet avec Votre Excellence, lorsque vous souhaitez que la réunification s'accomplisse dans l'amour et la réconciliation. Amour et réconciliation sont en effet les qualités suprêmes de l'esprit et du cœur, et dénotent la maturité de l'image qu'un peuple forme de lui-même, et de son développement culturel.

4. Je suis parfaitement conscient du fait que les catholiques coréens attendent avec impatience de pouvoir bâtir leur société sur de solides bases de justice et de respect de la dignité humaine. Ils recherchent la coopération avec des peuples ayant un bagage religieux différent, et avec tous les hommes de bonne volonté, dans la grande entreprise de construction de ponts de compréhension, d'estime mutuelle et de travail commun pour organiser pacifiquement la vie dans leur propre pays et dans le monde, de manière à ne pas faire de différences même profondes de conception et de conviction, des obstacles à la paix. Comme croyants, ils savent que la paix est un don divin que l'on doit implorer, et par conséquent, ils prient sans cesse pour la réunification de leur pays, en réponse juste aux plus profondes aspirations du cœur des Coréens.

La République de Corée, M. l'Ambassadeur, a progressivement renforcé ses structures, ses procédures démocratiques et de participation du peuple. Un pas supplémentaire dans cette direction sera accompli par l'installation à venir d'une nouvelle administration civile, sous le futur Président, M. Kim Young Sam. Je voudrais vous prier de l'assurer que je place mes meilleurs vœux dans mes prières, à quelques jours de sa prise de fonction aux plus hautes responsabilités dans le service de son pays.

Dans l'accomplissement de votre propre devoir en tant que Représentant de votre pays, soyez assuré que les différents services de la Curie romaine seront toujours prêts à vous assister. Je vous souhaite un bon séjour dans cette Ville aux traditions religieuse, culturelle et artistique anciennes et toujours vitales. Sur vous, j'implore la protection divine, et j'invoque d'abondantes bénédictions sur le peuple coréen bien-aimé.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.17 p.6.*

© Copyright 1993 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana